l'écureuil

JOURNAL D'INFORMATIONS
DE LA COMMUNE DE NEYRUZ

N°106
Avril
2015

www.neyruz.ch

Carrosserie de la Patinoire sàrl

Pascal Brügger

Tôlerie - Peinture au Four
Devis gratuit sans engagement
Voiture de remplacement - Service personnalisé

Atelier Marly
Rte de Corbaroche 42
026/436-30-32

1723 MARLY

Privé Neyruz
Rte de la Colline 20
026/477-32-16

Techniques de recyclage et de pesage

CHC Sàrl
ELECTRICITE
TELEMATIQUE

Chavaillaz Christian
Télématicien, Contrôleur
Electricien diplômé

Avry-Bourg 7
1754 AVRY

T: +41 26 534 09 58
F: +41 26 534 09 85
Natel: 078 711 86 96

info@chcelectricite.ch

Câblage informatique
Courant faible, Sécurité
Paratonnerre, Contrôle
Dépannage

Exigez des **stores toiles et des moustiquaires SNG.** Fabriqués dans le canton, de qualité irréprochable. Du standard au sur-mesure, quoi que vous cherchiez, vous trouverez réponse à vos désirs en achetant des produits SNG auprès de votre revendeur ou poseur. Notre site ou un téléphone saura vous renseigner où trouver notre production **100% qualité et fribourgeoise.**
www.sngstores.ch téléphone: 026 918 72 72

l'écureuil
Informateur
N°106
Avril
2015

Le mot du Syndic

Fusion de communes de Sarine-Ouest

Le 8 mars dernier a eu lieu le vote consultatif concernant la fusion de 10 communes de Sarine-Ouest. Le verdict des urnes est clair : sur les 10 communes concernées, 8 ont dit clairement oui à une poursuite de l'étude de fusion et 2 ont dit tout aussi clairement non, Matran et Avry.

Suite à ces résultats, le Conseil communal s'est penché sur la question de savoir comment continuer pour Neyruz: rester seuls ou poursuivre le projet de fusion à 8. Il est vrai que poursuivre l'aventure à 8 peut être tentant. Ceci d'autant plus qu'au moment où nous écrivons ces lignes, les exécutifs des 8 communes sont partants pour poursuivre l'étude de fusion. Il n'est toutefois pas possible de se prononcer en toute connaissance de cause avant de disposer de nouvelles données chiffrées. Une poursuite de l'étude de fusion à 8 nécessitera donc d'adapter le rapport de faisabilité qui avait été établi pour 10 communes et de le compléter en fonction des vœux des différents exécutifs communaux concernés.

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal a décidé de poursuivre l'étude de fusion à huit communes. Toutefois, étant donné la nouvelle donne, le Conseil communal se penchera à nouveau sur la question de l'avenir de Neyruz à moyen terme, et ceci en parallèle à l'étude de fusion.

Jacques Morel, Syndic

Sommaire

- **Le mot du Syndic** 3
- **La convocation et l'ordre du jour** 4
- **Les comptes** ..... 9 à 11
- **Les informations officielles** ..... 15 à 20
- **Infos du Conseil communal** ..... 21 à 23
- **Cité de l'énergie** 24-25
- **Interview j0 Mettraux** 28
- **La vie associative** ..... 31 à 36

Impressum

Tirage: Cette publication est éditée 2 à 3x par an à **1200 exemplaires** - **Éditeur:** Commune de Neyruz - **Coordination:** Administration communale - **Tél.:** 026 916 15 50 - **Site web:** www.neyruz.ch - **E-mail:** neyruz@neyruz.ch - **Graphisme:** Effet-i-media www.bepbep.ch - **Photos:** MIKKEL' PHOTO WWW.MIKKEL.CH -Benoît Perriard - Photo de M. Jean Tinguely aimablement mise à disposition par M. Jean-Marc Rey - **Impression:** Imprimerie St-Paul.

Convocation à l'Assemblée communale

Les citoyennes et citoyens de la commune de Neyruz sont convoqués à l'Assemblée communale qui aura lieu le :

mercredi 6 mai 2015 à 20h15 dans la grande salle de l'Aigle Noir

Ordre du jour :

1. Procès verbal de l'Assemblée communale du 10 décembre 2014
   (Ce PV ne sera pas lu. Il peut être consulté ou commandé auprès de l'Administration communale. Il peut également être consulté sur le site internet communal www.neyruz.ch.).

2. Comptes 2014
   2.1. Présentation générale du compte communal
   - Compte de fonctionnement
   - Compte des investissements

   2.2. Rapport de la Commission financière
   2.3. Approbation des comptes
   Le résumé des comptes ainsi que le rapport de l'organe de révision peuvent être consultés à l'Administration communale (LCo, art. 95 et 98e) et sont publiés sur notre site internet www.neyruz.ch.

3. Financement : assainissement infrastructures Eaux usées/claires Ouest village et passage sous-voies, aménagements de voies de mobilité – charges financières y relatives

4. Financement : fonds propres communaux pour la société pour la construction et l'exploitation d'un thermo-réseau (chauffage à distance) – charges financières y relatives

5. Investissement et financement : réfection de la route d'Onnens, secteur les Moilles

6. Règlement du cimetière – révision

7. Tennis-Club Neyruz - renouvellement du droit de superficie

8. Corporation «Forêts-Sarine» : 1. Approbation des statuts et du périmètre 2. Cautionnement

9. Statuts de la société Neyergie SA (chauffage à distance)

10. Divers

Les différents textes et documents relatifs aux points à l'ordre du jour peuvent être consultés ou commandés auprès de l'Administration communale. Ils peuvent également être consultés sur le site internet communal www.neyruz.ch.

Le Conseil communal

Bulletin de commande:

A noter que les documents suivants peuvent être téléchargés directement sur notre site internet www.neyruz.ch.

☐ Veuillez m'envoyer le **procès-verbal** de la dernière Assemblée communale.
☐ Veuillez m'envoyer le **compte 2014** détaillé.
☐ Je désire recevoir ces informations via e-mail à l'adresse suivante: .....
ou ☐par courrier à l'adresse suivante: Nom et Prénom: .....
Adresse: .....
Prière de retourner ce bulletin de commande à l'Administration communale de 1740 Neyruz

3. Financement : assainissement infrastructures Eaux usées/ claires Ouest village et passage sous-voies, aménagements de voies de mobilité – charges financières y relatives

4. Financement : fonds propres communaux pour la société pour la construction et l'exploitation d'un thermo-réseau (chauffage à distance) – charges financières y relatives

Lors de la dernière Assemblée communale du 10.12.2014, les deux investissements en titre vous ont été présentés et ont été votés. Or, le financement et les charges financières de ces deux objets n'ont pas été indiqués lors de la demande de crédit selon les exigences demandées par le Service des Communes.

En effet, les charges financières de ces objets n'ont pas été explicitement définies étant donné qu'elles seront financées dans le thermo-réseau par les rentrées des locations et pour l'assainissement des infrastructures EU/EC par les taxes. En outre, ces montants dépenses et recettes étaient inclus dans la planification financière établie en décembre 2014. De plus amples explications vous seront données lors de notre Assemblée communale.

5. Investissement et financement : réfection de la route d'Onnens, secteur les Moilles

Ce tronçon de route communale est en mauvais état. Il est dangereux pour les deux roues et se dégrade rapidement.

Les réparations partielles ne tiennent plus. L'eau et le gel défont le goudron et commencent à attaquer les couches inférieures.

Le Conseil communal propose donc de refaire cette route sur 380 mètres jusqu'à la limite avec La Brillaz.

Cette réfection concernera :

- Les collecteurs qui transportent l'eau pluviale vers le ruisseau voisin. Ces collecteurs ne correspondent pas aux plans connus. Ils seront contrôlés et répertoriés. Un tronçon de 20 mètres doit être réparé.
- Les chambres ou grilles des bords de route : cinq doivent être refaites, deux doivent être déterrées et les grilles doivent être mises à niveau.
- La couche de roulement sera dégrappée et un revêtement monocouche sera posé.
- Les bordures aux entrées des commerces seront pavées pour améliorer la visibilité des courbes et l'écoulement de l'eau de pluie.
- Les imprévus, les honoraires et la TVA sont aussi comptés dans le coût de cette réfection.

Un crédit d'investissement de CHF 270'000.00 vous est demandé pour ces travaux et qui sera financé par un nouvel emprunt. Le Conseil communal pense que c'est le bon moment pour le faire et vous remercie de lui faire confiance.

6. Règlement du cimetière – révision

Notre règlement communal sur le cimetière date de 1995.

Les communes sont tenues d'assurer l'ensevelissement des défunts, indépendamment des coutumes ou cérémonies religieuses. Notre cimetière est adapté à notre village et ne va pas changer. Cependant, les règlements communaux sont contrôlés par l'Etat qui les approuve après les législatifs communaux. L'Etat exige

une conformité précise avec la législation concernée.

Le règlement présenté répond à ces exigences. Il correspond à la situation locale de notre cimetière qui entoure l'église paroissiale et à l'usage des urnes funéraires. Ce qui a changé aussi c'est le coût des travaux concernant les tombes, les espaces, les profondeurs et les durées. Les coûts sont maintenant adaptés à la réalité, ils sont semblables à ceux en usage dans les autres communes.

Le Conseil communal vous remercie d'approuver ce règlement.

7. Tennis-Club Neyruz – renouvellement du droit de superficie

En 1986, dans le contexte du projet d'aménagement d'un ensemble de courts de tennis sur le territoire de Neyruz, la commune de Neyruz, qui est propriétaire des terrains, a souhaité mettre à disposition l'un deux en faveur du Tennis-Club du village sous la forme de droits distincts permanents (DDP), autrement dit d'un droit de superficie. Elle souhaitait notamment favoriser la pratique de ce sport au sein de notre commune, tout en valorisant économiquement son patrimoine foncier. Dès lors, le 5 février 1986, l'assemblée communale de Neyruz a autorisé la commune de Neyruz à accorder à la société Tennis-Club Neyruz un droit de superficie distinct et permanent (DDP) grevant l'immeuble 396 du cadastre de Neyruz pour une durée de 30 ans, par l'adoption d'une convention ad hoc.

Le temps passe et passe incessamment. Il est dès lors lieu de renouveler cette convention pour une nouvelle durée de 30 ans, toujours en faveur du Tennis-Club Neyruz.

Toutes celles et ceux qui ont eu l'occasion de côtoyer les terrains de tennis, auront pu constater leur bon usage et leur parfait état. Votre Conseil communal a à cœur de soutenir les sociétés locales qui font vivre notre village. En effet, les diverses sociétés qui animent ce lieu sportif des « Simon », dont le Tennis-Club, participent activement à la vie villageoise en invitant toutes les catégories d'âge à pratiquer un sport selon leurs propres envies et capacités physiques.

Le Conseil communal vous recommande d'approuver le prolongement pour une nouvelle période de 30 ans du droit de superficie distinct et permanent en faveur de la société Tennis-Club Neyuz. Cela permettra de pérenniser la pratique du tennis dans notre commune pour les générations futures.

8. Corporation «Forêts-Sarine» : 1. Approbation des statuts et du périmètre 2. Cautionnement

Les difficultés de l'économie forestière, liées à la situation financière précaire de la majorité des unités de gestion, ont incité tous les acteurs de la forêt sarinoise à se rencontrer et à mettre en commun leurs connaissances, leurs préoccupations et leur vision de l'avenir.

Toutes les entités actuelles, à l'exception de Gibloux-Nord et de la Bourgeoisie de Fribourg, ont accepté de poursuivre l'étude et de proposer aux assemblées communales une fusion des cinq unités de gestion suivantes:

Bas-Gibloux, La Sonnaz, Syndicat Flancs du Cousimbert, Sarine-Ouest et Sarine Rive-Droite.

Cette nouvelle entité de forêts publiques se compose de 2'575 hectares et de 23'000 m^3 par an de coupe possible.

Les buts poursuivis, et raisonnablement envisageables, sont les suivants :

- améliorer la gestion des conditions sylvicoles,
- optimaliser les compétences des professionnels de la forêt afin de gagner en productivité et en spécialisation de chacun,
- rationnaliser les dépenses et augmenter les synergies,
- réduire les déficits par la mise en place de stratégies commerciales en lien avec une structure entrepreneuriale,
- utiliser, sur une plus grande échelle, le matériel que chaque unité de gestion possède et ainsi favoriser son amortissement,
- favoriser et encourager la formation des jeunes apprentis.

L'évolution des prix, ces prochaines années, dans les matières premières demeure une inconnue non négligeable et implique dès lors une certaine prudence et retenue dans les budgets présentés. Une projection basée sur les prix actuels jusqu'en 2019 prévoit un gain de CHF 100.00 par hectare puisque nous passerions d'une perte actuelle d'un montant de CHF 226.00 à l'hectare à un montant de CHF 126.00 ; ceci compte tenu de l'acceptation de la fusion « Forêt Sarine ».

Le Conseil communal vous recommande de soutenir ce projet de fusion « Forêts Sarine ». Elle apportera une stabilité aussi bien financière que technique à l'exploitation de notre patrimoine forestier. Les forêts sont un refuge pour la faune et la flore mais également un lieu de détente et de promenade. De par l'important rôle qu'elles jouent dans le maintien de nos nappes phréatiques, les forêts sont les garantes de la qualité de notre eau potable.

Soutenir « Forêts-Sarine », c'est investir pour nos futures générations.

9. Statuts de la société Neyergie SA (chauffage à distance)

Lors de l'assemblée communale du 10 décembre 2014, le souhait a été émis par cette dernière de pouvoir s'exprimer sur la teneur des statuts de la société Neyergie SA qui a pour tâche première, la réalisation d'un chauffage à distance au centre du village.

Ainsi, lors de l'assemblée communale du 6 mai 2015, les statuts seront présentés.

La société anonyme est régie par le code des obligations (CO). Celui-ci comporte près de 150 articles à savoir 60 pages A4 régissant les sociétés anonymes. Heureusement, tous ne concernent pas notre modeste société, cependant les organes dirigeants de la société, l'Assemblée Générale- AG (GV), le Conseil d'Administration – CA (VR), la Direction – Dir (GL), seront tenus de gérer Neyergie SA en conformité avec le code des obligations et les 29 articles des statuts.

source Portail d'information société anonyme

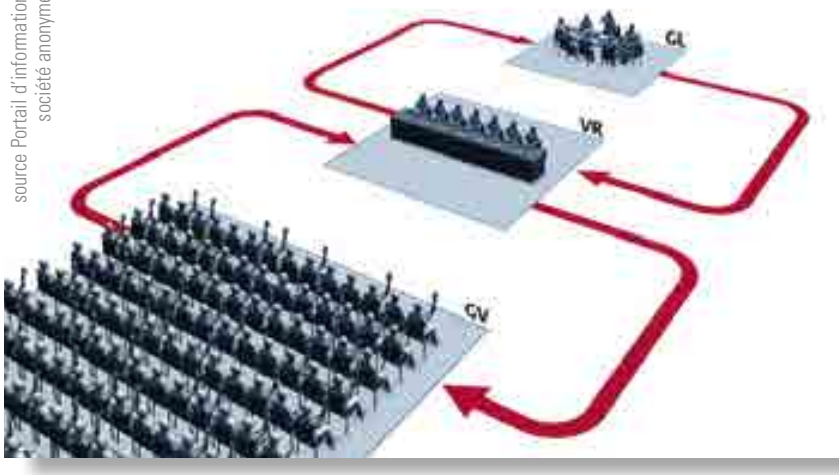

Fig 1 Organes dirigeants d'une société anonyme

Les dispositions générales du CO spécifient qu'une SA doit posséder un capital qui doit être au minimum de CHF 100'000.00. Neyergie SA sera doté d'un capital de départ de CHF 400'000.00, soit 4'000 actions de CHF 100.00. Lors de sa fondation, 100% du capital-actions sera la propriété de la Commune. A ce sujet, les statuts prévoient qu'il puisse être augmenté de CHF 1'200'000.00, ceci dans le but de réaliser les prochaines phases de développement. Cette disposition est limitée dans le temps. Les actions sont nominatives et elles sont transmissibles.

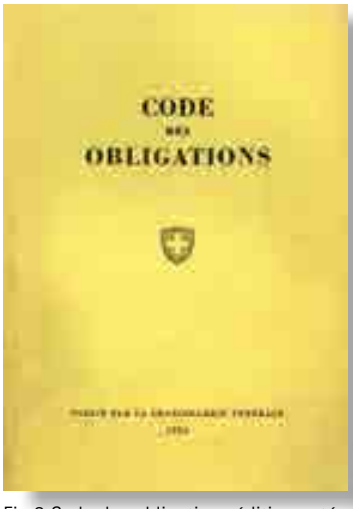

Fig 2 Code des obligations édition antérieure à 1960

Le premier organe est, selon l'article 698 du CO, l'assemblée générale des actionnaires qui est le pouvoir suprême de la société. Entre autre, celle-ci a le droit intransmissible d'adopter et de modifier les statuts. C'est également, cette dernière qui nomme les membres du conseil d'administration et l'organe de révision. De plus, elle approuve le rapport annuel et les comptes de la société. Elle détermine l'emploi du bénéfice résultant du bilan, en particulier elle a la compétence de fixer le dividende et les tantièmes.

En bref, l'assemblée prend toute les décisions que lui confèrent la loi et les statuts. Dans les statuts de

la société, il est prévu que l'assemblée comprenne des représentants de différents organes de gestion de la Commune, soit le Conseil communal, la Commission financière, la Commission de l'énergie, la Commission PAL. Les statuts contiennent une disposition qui accorde à l'assemblée la compétence de s'opposer à la transmission d'actions nominatives.

Selon l'article 707 du CO, le deuxième organe de gestion est le Conseil d'administration lequel se compose d'un ou plusieurs membres, lesquels selon les statuts, sont élus pour quatre ans et sont rééligibles. Les statuts prévoient un Conseil composé de trois à sept membres. Le Conseil communal a un siège réservé. Il en est de même pour l'ensemble des Commissions lesquelles ont droit à un siège pour toutes. Cependant, l'assemblée générale peut décider du nombre de membres qui constituera le Conseil d'administration ainsi que leur représentativité. Le Conseil d'administration gère la société selon les compétences que lui accorde la loi, les statuts et l'assemblée générale.

Fig 3 Conseil d'administration

Selon l'article 712, le Conseil d'administration désigne son Président et son Secrétaire.

Le Conseil d'administration a notamment les attributions intransmissibles et inaliénables d'exercer la haute direction de la société et d'établir les instructions nécessaires. Egalement, il exerce la haute surveillance sur les gens en charge de la gestion opérationnelle.

Selon le code des obligations, le troisième organe est un organe de révision. La nomination de ce dernier est de la compétence de l'assemblée générale. Il est nommé chaque année. Il doit être inscrit au registre du commerce et il doit être indépendant du conseil d'administration.

Pour que les statuts soient conformes au CO selon l'article 626 de celui-ci, ils doivent contenir les dispositions suivantes :

1. La raison sociale de la société soit Neyergie SA, avec son siège à 1740 Neyruz ;

2. Le but de la société :
   La société a pour but de favoriser le développement de l'énergie renouvelable sur et hors du territoire communal par des actions de promotion, ainsi que par la planification, la construction, l'exploitation et la maintenance d'infrastructures de production et de distribution d'énergie ;

3. Le montant du capital-actions, le nombre et la valeur nominale ainsi que l'espèce des actions, soit ce qui est décrit précédemment;

4. La convocation de l'assemblée générale et le droit de vote des actionnaires. Les statuts prévoient que l'assemblée soit convoquée 20 jours avant sa tenue. Un membre de l'assemblée peut se faire représenter par un tiers et par un pair lorsqu'il représente la commune ;

5. Les organes chargés de l'administration et de la révision, soit ce qui a été décrit précédemment.

6. La forme à observer pour les publications de la société : il s'agit essentiellement du mode de convocation de l'assemblée, du procès-verbal de l'assemblée générale ainsi que du rapport annuel.

Conformément à l'article 627 du CO, les statuts traitent de la comptabilité, de l'affectation du bénéfice et du versement du dividende. Les comptes annuels répondent aux dispositions du CO à savoir comprendre un compte pertes et profits et un bilan.

L'affectation du bénéfice est décidée par l'assemblée générale sans préjudice des versements obligatoires. L'éventuel dividende ne peut pas dépasser 4% net après les attributions au fonds de réserve, selon les statuts. Les administrateurs n'ont pas droit au versement de tantième.

En conclusion, les statuts qui sont soumis à l'assemblée communale pour approbation, répondent en tous points au code des obligations. Ils offrent suffisamment de flexibilité pour gérer dynamiquement la société sans prétériter les intérêts de la collectivité. Ainsi, le Conseil communal invite l'assemblée à les approuver afin que Neyergie SA puisse se mettre en place et atteindre ses objectifs.

Extraits des comptes et commentaires

Malgré une forte augmentation des dépenses liées (cantonales et régionales) de plus de CHF 189'000.00 par rapport au compte 2013, la bonne maîtrise des charges dites communales ainsi qu'une sensible amélioration des recettes fiscales par rapport au budget nous permettent de vous présenter un résultat du compte de fonctionnement 2014 excellent. En effet, après des amortissements supplémentaires de plus de CHF 917'000. 00, le bénéfice net reporté de cet exercice 2014 est de CHF 39'191.57. Les écritures de bouclement ainsi que les montants significatifs vous seront commentés lors de notre Assemblée communale.

Les charges du compte des investissements concernent entre autre, les zones 30 km pour environ CHF 48'000.00, les chambres et captages d'eaux pour CHF 155'000.00, les remplacements des compteurs d'eau pour CHF 53'000.00 (dernière étape terminée) ainsi que l'achat du terrain au Sentier des Cheminots pour CHF 186'000.00. Quant aux recettes d'environ CHF 26'000.00 elles sont issues des taxes de raccordements eaux potables – eaux usées.

Malgré les possibilités régulières de ces dernières années d'effectuer des amortissements supplémentaires, de la diminution notable de notre dette, de la possibilité d'investir avec des taux d'intérêts historiquement bas, les gros investissements du futur (entre autre pour l'amélioration de notre qualité de vie) nous obligeront à recourir à des fonds extérieurs et donc de rester prudent.

Récapitulation comptes de fonctionnement

		Comptes 2013		Budget 2014		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration	1'245'469.75	698'515.70	1'365'280.00	765'300.00	1'169'892.53	709'480.90
1	Ordre public	132'921.65	57'740.00	146'870.00	48'550.00	101'316.58	54'245.15
2	Enseignement et formation	2'926'165.10	113'780.00	3'109'820.00	100'480.00	2'941'718.77	92'656.30
3	Culte, culture et loisirs	264'241.80	109'840.40	320'230.00	119'560.00	264'120.35	114'460.45
4	Santé	760'243.10	29'243.35	809'500.00	25'000.00	790'560.15	17'544.70
5	Affaires sociales	1'102'412.07	23'130.70	1'331'640.00	32'500.00	1'185'204.10	26'982.90
6	Transports et communications	448'004.15	50'111.00	499'735.00	43'640.00	375'062.62	56'677.00
7	Protection + Am. Environnement	1'281'041.97	781'113.87	1'255'770.00	737'300.00	1'242'296.64	762'924.85
8	Economie	12'553.05	1'103.20	14'650.00	1'200.00	12'351.35	123.40
9	Finances et impôts	1'186'939.08	7'513'783.30	543'745.00	7'440'670.00	1'590'713.19	7'877'332.20
	Totalisation	**9'359'991.72**	**9'378'361.52**	**9'397'240.00**	**9'314'200.00**	**9'673'236.28**	**9'712'427.85**
	Résultat	**18'369.80**			**83'040.00**	**39'191.57**	

Récapitulation comptes des investissements

		Comptes 2013		Budget 2014		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1	Ordre public	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
2	Enseignement et formation	183'256.40	0.00	280'000.00	0.00	0.00	0.00
3	Culte, culture et loisirs	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
4	Santé	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5	Affaires sociales	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
6	Transports et communications	1'470.00	0.00	3'297'000.00	2'500'000.00	52'749.00	0.00
7	Protection + Am. Environnement	62'339.30	-103'897.15	695'000.00	10'000.00	208'410.10	25'969.30
8	Economie	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
9	Finances et impôts	1'841'398.75	0.00	2'745'000.00	0.00	186'200.00	0.00
	Totalisation	**2'088'464.45**	**-103'897.15**	**7'017'000.00**	**2'510'000.00**	**447'359.10**	**25'969.30**
	Résultat		**2'192'361.60**		**4'507'000.00**		**421'389.80**

Bilan 2014

		Bilan au 01.01.2014	Bilan au 31.12.2014
1	**ACTIF**	**10'947'892.78**	**10'819'364.32**
10	Disponibilités	2'712'074.64	3'481'799.17
11	Avoirs	3'077'919.89	2'823'877.19
12	Placements	2'672'400.75	2'858'600.75
13	Actifs transitoires	262'023.50	301'612.21
14	Investissements	2'223'469.00	1'353'470.00
15	Participations	5.00	5.00
2	**PASSIF**	**-10'947'892.78**	**-10'819'364.32**
20	Engagements courants	-218'811.99	-218'332.34
22	Dettes à moyen et long terme	-7'960'000.00	-7'760'000.00
24	Provision	-602'180.00	-733'041.05
25	Comptes transitoires	-388'626.85	-267'253.62
28	Réserves	-1'467'135.89	-1'490'407.69
29	Fortune	-311'138.05	-350'329.62

Liste des engagements conditionnels ou des garanties

Cautionnements	État au 31.12.2013	État au 31.12.2014
Cautionnement - Association Le P'tit Bonheur de Neyruz - loyers	10'150.00	10'150.00
Cautionnement - Association Le P'tit Bonheur de Neyruz - crédit bancaire	60'000.00	60'000.00
Associations de communes (participations communales)		
Cycle d'Orientation de Sarine Campagne et du Haut Lac français	1'256'845.00	1'222'502.00
Association de Communes de la Sarine pour les services médico-sociaux	476'035.00	448'063.00
Résidence pour personnes âgées St-Martin, Cottens	3'803'026.50	3'556'630.00
Service Social Sarine-Ouest, Neyruz FR	7'811.40	11'292.55
Alimentation en eau de Sarine-Ouest	968'253.55	896'647.50
Corporation de triage forestier de Sarine-Ouest	51'410.05	36'944.60
Total	**6'633'531.50**	**6'242'229.65**

Répartition par tâches

		Comptes 2014 Dépenses	Comptes 2014 Recettes	Dépenses %	Dépenses pour CHF 1'000
0	Administration	1'169'892.53	709'480.90	12.09	**121**
1	Ordre public	**101'316.58**	54'245.15	1.05	**10**
2	Enseignement et Formation	**2'941'718.77**	92'656.30	30.41	**304**
3	Culte, Culture et Loisirs	**264'120.35**	114'460.45	2.73	**27**
4	Santé	**790'560.15**	17'544.70	8.17	**82**
5	Affaires sociales	**1'185'204.10**	26'982.90	12.25	**123**
6	Transports et Communications	**375'062.62**	56'677.00	3.88	**39**
7	Protection + Aménagement de l'environnement	**1'242'296.64**	762'924.85	12.84	**128**
8	Economie	**12'351.35**	123.40	0.13	**1**
9	Finances et Impôts	**1'590'713.19**	7'877'332.20	16.44	**164**
	Excédents charges/produits fonctionnement	39'191.57		100.00	1'000

D'où proviennent nos recettes ?

		Comptes 2014 Dépenses	Comptes 2014 Recettes	Recettes %	Recettes pour CHF 1'000
	Totaux fonctionnement	9'673'236.28	9'712'427.85	100.00	1'000
0	Administration	1'169'892.53	**709'480.90**	7.30	**73**
1	Ordre public	101'316.58	**54'245.15**	0.56	**6**
2	Enseignement et Formation	2'941'718.77	**92'656.30**	0.95	**10**
3	Culte, Culture et Loisirs	264'120.35	**114'460.45**	1.18	**12**
4	Santé	790'560.15	**17'544.70**	0.18	**2**
5	Affaires sociales	1'185'204.10	**26'982.90**	0.28	**3**
6	Transports et Communications	375'062.62	**56'677.00**	0.58	**6**
7	Protection + Aménagement de l'environnement	1'242'296.64	**762'924.85**	7.86	**79**
8	Economie	12'351.35	**123.40**	0.00	**0**
9	Finances et Impôts	1'590'713.19	**7'877'332.20**	81.11	**811**
	Excédents charges/produits fonctionnement	39'191.57		100.00	1'000

Recettes & Dépenses communales

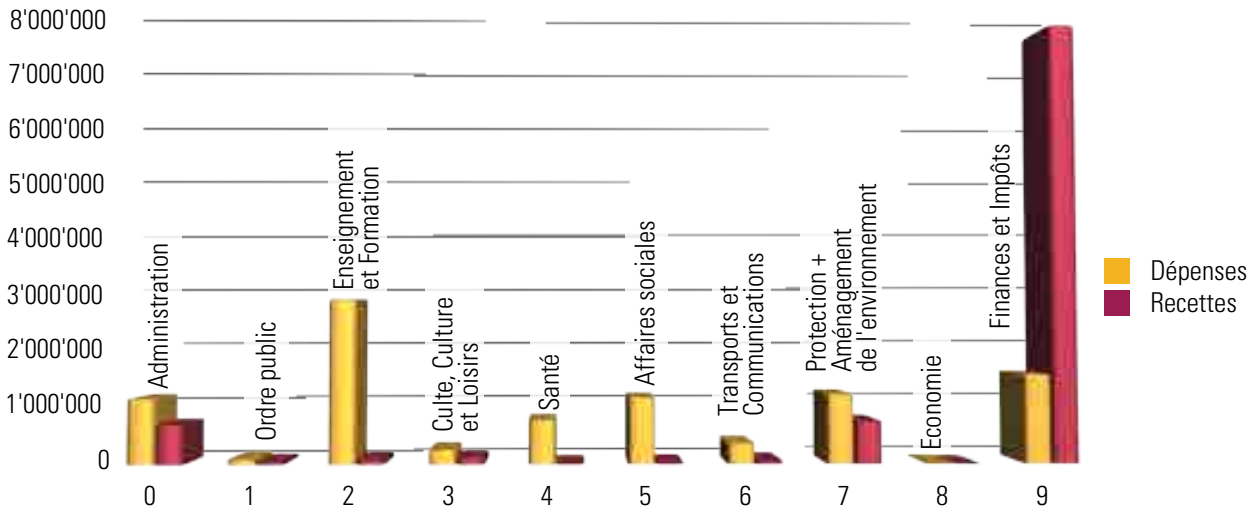

Pour CHF 1'000.00 dépensés en 2014 où va l'argent du contribuable ?

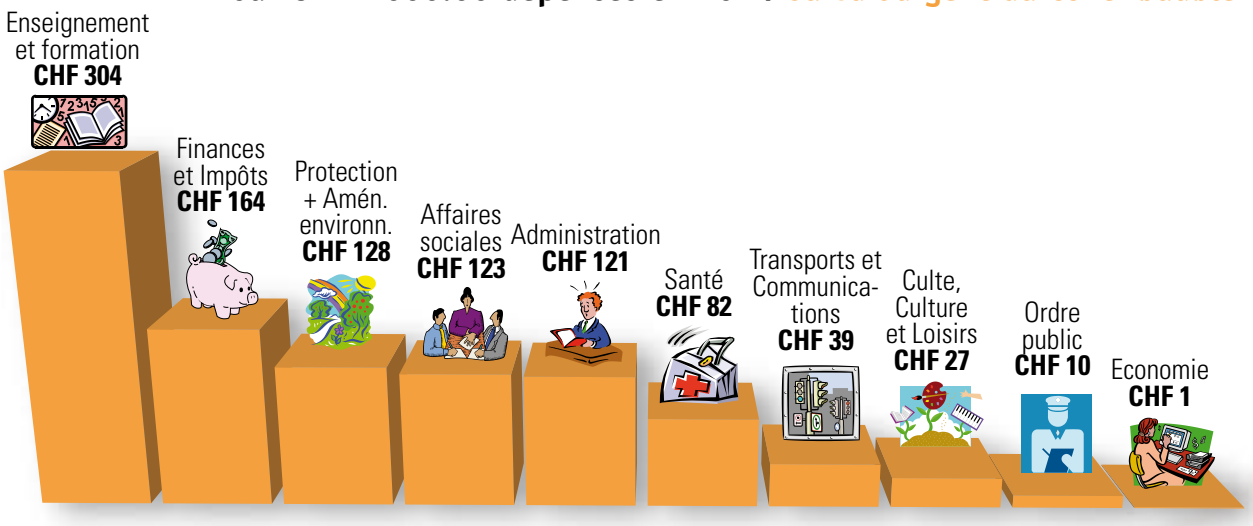

ABC
Werner Wyss

Vitrerie – Glaserei
RÉPARATION – MIROIR

Tél. 026 424 88 65
Fax 026 424 88 66
Natel 079 217 44 31

Rte des Muëses 1a
1753 Matran
wernerwyss@gmail.com

EP:AMADEUS
ElectronicPartner
1754 AVRY-BOURG
3800 INTERLAKEN
1820 MONTREUX
TV, Video, HiFi, Multimedia.

Les meilleures marques
Le meilleur conseil
Le meilleur service

SAMSUNG LG SONY PHILIPS

Avry-Bourg 19-15
1754 Avry-sur-Matran
026/470 24 20
info@amadeus-ag.ch

Votre centre bureautique à Givisiez

Route André-Piller 2
1762 Givisiez

Département mobilier de bureau : tél. 026 347 26 26 www.interofficeduplimob.ch
Département copieur, fax, imprimante : tél. 026 460 20 00 www.dupli.ch
Département papeterie : tél. 026 460 20 30 www.dupli.ch

CARROSSERIE - PEINTURE

Christian Mettraux SA

Dépannage officiel 24h / 24h
Véhicules de remplacement
Carrosserie agréée par les assurances

1740 Neyruz 026 477 30 00

carrosserie.mettraux@bluewin.ch

CABINET DE THÉRAPIES NATURELLES
NYMPHÉA

Theres Dobos

Massage thérapeutique
Réflexologie plantaire
Réflexochromie
Drainage lymphatique
Massage assis AMMA
Ortho-Bionomy ®
Fleurs de Bach
Body Detox ®

Technicienne de santé diplômée et reconnue par les caisses maladie
Sur rendez-vous

Ch. des Colombettes 75 - 1740 Neyruz
Tél. 026 477 25 05

BERTSCHY AUTOMOBILES SA

Rte de Fribourg 15 - 1740 Neyruz
Tél : 026/477.18.32
www.bertschyautomobiles.ch

Votre nouvel agent !!!!

La mobilité alternative

SWISS ELECTRIC BIKES

RENAULT

Et bien sûr à découvrir chez nous la Nouvelle ***Twingo***

Karine Bourdin Corminboeuf

Impasse de la Charrière 1
1740 NEYRUZ

Tél 079 261 76 92

www.karine-bourdin.ch

Masseur Thérapeute Diplômée
En soins naturelles
Techniques et Thérapies Naturelles

Réajustement de vos tensions et douleurs
aux niveaux

Musculaire-Ligamentaire
Tendineux-Energétique

Reconnue par les caisses maladies complémentaires

Informations officielles

Visitez le site internet communal www.neyruz.ch

Un guichet en ligne est à votre disposition. Vous y retrouverez aussi de nombreux renseignements utiles sur l'ensemble des services communaux à votre disposition (école, petite enfance, déchetterie, constructions, horaires et autres infos).

Consultez les actualités communales et l'agenda des manifestations et tenez-vous au courant de la vie publique et sociale de Neyruz FR.

Répondez aux sondages et donnez votre avis.

N'oubliez pas également de vous inscrire sur notre site internet pour accéder aux différentes discussions de notre forum.

Le site vous permet également d'effectuer diverses démarches administratives directement en ligne, de télécharger des documents officiels, de réserver des locaux, du matériel, des FlexiCards CFF ou encore de vous abonner à une newsletter pour la réception automatique d'informations urgentes.

Profitez de ce moyen de communication moderne et adapté à tous.

Cartes d'identité et passeports

- Les passeports 03 et 06 restent valables jusqu'à leur échéance.
- **Les demandes de carte d'identité** peuvent être déposées auprès de la commune de domicile ou également auprès du secteur des passeports suisses – Centre de biométrie à Granges-Paccot.
- **Les commandes de passeport et de passeport provisoire** s'effectuent exclusivement auprès du secteur des passeports suisses – Centre de biométrie à Granges-Paccot.
- Lors d'**une commande simultanée d'un passeport et d'une carte d'identité**, la commande ne peut plus s'effectuer auprès de la commune de domicile, mais uniquement auprès du secteur des passeports suisses – Centre de biométrie à Granges Paccot

Centre de biométrie - Rte d'Englisberg 11-
1763 Granges-Paccot - Tél. 026 305 15 26
Informations : www.fr.ch/spomi
Commande : www.passeportsuisse.ch

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter l'Administration communale de Neyruz au Tél. 026 916 15 50.

A conserver !

Principaux contacts

Urgences

- Alarme du feu 118
  M. Fabrice Mettraux 079 729 33 91
- Inondations, Pollutions, Hydrocarbure 118
- Centre Anti-poison 145
- Médecin de garde 026 350 11 40
- Service Ambulance de la Sarine SAS 144
- Police 117
- Fontainier communal
  M. Gilbert Defferard 079 250 99 52

Administration

- Secrétariat communal / Caisse communale / Agence AVS 026 916 15 50
  Fax 026 916 15 51
  e-mail neyruz@neyruz.ch
- Voirie de Neyruz 026 916 15 79
- Responsable administratif communal et Agent AVS :
  M. Christian Stucky 026 916 15 50
- Syndic : M. Jacques Morel 079 606 50 85
- Forestier communal :
  M. Jean-Paul Borne 079 606 35 37

- Gérant des cultures et inspection du bétail :
  M. Jean-Louis Schafer 026 477 32 15
  Gérard Mettraux, Suppléant 026 477 18 01
- M. Guy Menoud, garde-faune 079 636 23 61
- Section des Samaritains : www.samaritains-neyruz.ch
  Prêt de matériel,
  Mme Faoro Anne-Lise 026 477 18 89
  ou 076 579 18 89
  Présidente, Mme Fabienne Chappuis 026 401 16 21
- Cure catholique romaine 026 477 12 20
- Paroisse réformée 026 322 86 40
- Office de l'Etat Civil de la Sarine, Fribourg 026 305 75 25
  e-mail ec-sarine@fr.ch
- Chef de section militaire :
  Service des Affaires Militaires et de la Protection de la Population,
  Fribourg SAMPP 026 305 30 01
- Protection civile « La Brillaz » :
  M. Fredy Schläfli, chef OPC 079 253 97 51
- Gendarmerie cantonale de Prez-vers-Noréaz 026 305 87 55
- Service Social de Sarine-Ouest, Rosé 026 477 16 88
- École enfantine 026 916 15 70
- École primaire 026 916 15 60

Horaire d'ouverture de l'Administration communale

	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 à 11h30	13h30 à 17h30
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	08h00 à 11h30	13h30 à 17h30
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	08h00 à 11h30	13h30 à 16h00

Veille de fête = le bureau est fermé à 16h00

En dehors de cet horaire = sur rendez-vous

Déchetterie communale

La déchetterie communale est située à la Route du Moulin. Les heures d'ouverture sont :

mardi : 16h30 à 19h00

jeudi : 16h30 à 19h00

samedi : 09h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

- La déchetterie est réservée à la population de la commune.
- Les dépôts en dehors des heures d'ouverture aux abords de la déchetterie sont interdits.
- L'utilisation de la déchetterie est soumise au règlement communal sur la gestion des déchets.
- Les contrevenants sont passibles d'amendes.

Cartes journalières CFF « FlexiCard »

L'Administration communale met en vente par le biais de son site internet www.neyruz.ch, 2 FlexiCards CFF au prix de CHF 38.00 par jour et par carte. Vous pouvez consulter le calendrier d'utilisation de ces cartes et les réserver directement par le guichet en ligne.

Votations et élections

Nous vous rappelons que les personnes désirant collaborer une ou plusieurs fois au dépouillement lors de votations ou d'élections peuvent s'inscrire auprès de l'Administration communale à l'adresse neyruz@neyruz.ch.

Commande de bois de feu

Pour toute commande de bois de feu, vous pouvez vous adresser à la Corporation de triage de Sarine-Ouest. Veuillez contacter le forestier de triage M. Jean-Paul Borne au 079 606 35 37 ou par e-mail à jean-paul.borne@fr.ch.

Service de repas à domicile

D'excellents repas sont servis dans une cantine tenant au moins une heure au chaud, avec un service en porcelaine. Cela dépanne et c'est comme si c'était vous qui aviez mijoté le plat ! Pour une courte ou longue période, ce service est à la disposition de toute personne, aînée ou convalescente, éprouvant quelques difficultés à préparer ses repas. Ce service tourne grâce à une équipe dynamique composée de coordinatrices et de bénévoles. Pour l'organisation et les réservations, veuillez contacter svp :

- Mme Sabine Roth : 026 477 17 73 / 026 477 61 11 (coordinatrice)
- Mme Isabelle Varenne : 026 477 33 58 conseillère communale responsable des Affaires sociales.

Transports gratuits

PassePartout Sarine

Pour les besoins en transports, vous pouvez contacter la Fondation PassePartout au 026 422 56 20 ou la Croix-Rouge Fribourgeoise au 026 347 39 40.

Croix-Rouge fribourgeoise

Croix-Rouge fribourgeoise
Freiburgisches Rotes Kreuz
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse

S'agissant des services disponibles, nous vous renvoyons sur le site de la Croix-Rouge (www.croix-rouge-fr.ch) pour plus de renseignements.

Association Lire et Ecrire

Cette Association offre la possibilité d'apprendre ou de perfectionner la lecture et l'écriture en langue française. Pour tout renseignement, appelez le 026 422 32 62 ou Email fribourg@lire-et-ecrire.ch. Vous pouvez également aller consulter le site www.lire-et-ecrire.ch

CARITAS Fribourg Freiburg

Caritas Fribourg met à disposition différentes prestations en faveur des personnes en difficulté. En cas de besoin et pour tous renseignements, vous pouvez prendre contact soit par téléphone au numéro 026 321 18 54 soit par courriel info@caritas-fr.ch .

Bourse aux articles d'enfants

La Fédération Romande des consommateurs (FRC) (section Fribourg) organise diverses bourses aux articles d'enfants. Vous pouvez prendre contact avec

les numéros de téléphones ci-dessous afin d'obtenir de plus amples informations sur les dates et sur les différents horaires de ces manifestations :
- Fribourg - Renseignements : 077 436 51 17 – Lieu : Salle des fêtes St-Léonard (bus no 1)
- Belfaux - Renseignements : 077 405 42 00 – Lieu : Salle paroissiale.

Pro Senectute Canton de Fribourg

Pro Senectute est une Fondation privée qui offre des prestations individuelles aux personnes de plus de 60 ans domiciliées dans le Canton ainsi qu'à des groupes de personnes et aux Institutions partenaires du réseau médico-social.
Cette association vous propose :
- ses services de nettoyages périodiques, d'appartement, de printemps et autres
- des moments de partage avec des bénévoles
- de l'aide pour les petits pépins quotidiens
- de l'aide pour gérer vos papiers.

Pour tout renseignement ou rendez-vous, veuillez contacter Pro Senectute, Ch. de la Redoute 9, 1752 Villars-sur-Glâne 1 Tél. 026 347 12 40.

Premier mai : la tradition ne se perd pas

Les enfants de Neyruz FR viendront chanter aux portes des maisons le 1er mai. Pour que cette jolie tradition ne se perde pas et que les airs d'hier et d'aujourd'hui égaient encore longtemps nos oreilles et nos cœurs, nous vous demandons de leur faire bon accueil. Merci à tous ces chanteurs en herbe.

Réseau Bénévolat Netzwerk

Une manière de rester actif est de s'engager dans une activité bénévole.
Le RéseauBénévolatNetzwerk soutient l'engagement bénévole et se veut plate-forme d'échanges entre personnes désireuses de s'engager et associations en recherche de bénévoles.
Pour plus de renseignements, veuillez contacter **RéseauBénévolatNetzwerk**, Rte de la Fonderie 8c à 1700 Fribourg, par téléphone au 026 422 37 07, par courriel à info@benevolat-fr.ch ou consulter le site internet www.benevolat-fr.ch

Les ligues de santé du canton de Fribourg

Ligue contre le cancer / Diabète Fribourg / Ligue pulmonaire / CIPRET Centre de prévention du tabagisme / Centre de dépistage du cancer du sein / Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo / Information-prévention

Nos différentes associations assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches, à domicile ou dans nos lieux de consultations à Fribourg, Bulle, Estavayer-le-Lac et Morat. Contactez nous :

Route St-Nicolas-de-Flüe 2 / CP 96 / 1705 Fribourg
Tél. 026 426 02 66 / Fax 026 426 02 88
www.liguessante-fr.ch / info@liguessante-fr.ch

Bibliothèque régionale Avry

Horaires et programme disponibles sous :
http://bra.avry.ch/

Obligation de tenir les chiens en laisse en forêt

Mesdames, Messieurs, chères et chers ami(e)s de la nature,

Tous les chiens ont besoin de s'ébattre régulièrement en plein air. Cette dépense physique est nécessaire à leur bien-être. Il ne faut toutefois pas oublier que tous les chiens, même les plus petits, ont un instinct de prédateur et sont susceptibles de s'attaquer aux animaux sauvages.

Les dégâts peuvent être particulièrement graves au printemps, période de reproduction de la plupart des espèces de mammifères et d'oiseaux sauvages. Les petits sont souvent bien cachés dans la forêt, dans les fourrés, mais les chiens les repèrent facilement grâce à leur odorat très développé. Renardeaux, faons et oisillons constituent ainsi par exemple des proies faciles et incapables de se défendre ou de s'enfuir.

Tenir son chien en laisse est le seul moyen sûr pour l'empêcher de parcourir la forêt et d'y déranger les animaux sauvages. Le Service des forêts et de la faune rappelle donc à toutes les détentrices et tous les détenteurs de chiens qu'ils doivent, conformément à l'art. 49 du règlement sur la détention des chiens (RDCh), **tenir leurs chiens en laisse en forêt du 1er avril au 15 juillet.**

Vos amis de la forêt vous en remercient !

Le Service des forêts et de la faune

Neyruz en chiffres pour 2014

Statistiques du Contrôle des habitants:
Arrivées : 239 personnes, à savoir 219 arrivées et 20 retours (personnes ayant déjà habité la commune)
Départs : 165 personnes
Décès : une dame et 2 hommes
Naissances : 30 bébés

fotolia.com

FASDS – Fondation pour l'aide et les soins à domicile de la Sarine

Cette fondation a pour mission de permettre à toute personne malade, handicapée, nécessitant un soutien, une surveillance, de l'aide ou des soins, de vivre dans son environnement habituel et le plus longtemps possible. En cas de besoin et pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact soit par téléphone au numéro 026 425 55 25 soit par courriel à direction@fasds.ch.

CARTONS DU CŒUR

Nous sommes là pour vous aider,

n'hésitez pas à nous appeler au 079 873 73 26

Vous pouvez nous soutenir par l'intermédiaire du CCP 17-1028-6

Vous préférez donner de votre temps, appelez le 079 873 73 26

Association Alzheimer Suisse Fribourg

Route St-Nicolas-de-Flüe 2 - Tél. 026 402 42 42 info.fr@alz.ch

J'ai retrouvé le sourire – grâce à Alzheimer Fribourg

L'Association Alzheimer Fribourg offre un soutien efficace aux malades et à leurs familles. Le témoignage de Marie Chivard.*

Madame Chivard, vous partagez le quotidien d'un patient Alzheimer. Comment vivez-vous cela ?

Je suis un «proche aidant», donc une personne qui vit avec le malade. Ce statut exige beaucoup de disponibilité et de vigilance, car on est confronté en permanence aux besoins et aux limites du patient. Il s'ensuit évidemment un danger d'épuisement.

Avez-vous vécu cet épuisement ?

Oui. D'abord, je pensais m'en tirer seule. Mais peu à peu, j'ai été prise au piège du stress : j'étais de plus en plus nerveuse à la maison et inquiète lorsque je m'absentais pour les achats. Par chance, j'ai alors découvert Alzheimer Fribourg.

Qu'a fait l'Association Alzheimer Fribourg pour vous ?

En premier lieu, elle nous a aiguillés vers une Clinique de mémoire, où le diagnostic a été posé. Ensuite, elle nous a dispensé des conseils ciblés. Puis, elle a mis à notre disposition une accompagnante à domicile, qui me décharge et me permet de m'absenter sans souci. Enfin elle nous a permis de participer à des vacances pour les malades et leurs proches, au Murtenhof de Morat.

Et que diriez-vous à ceux qui vous demanderaient conseil ?

D'appeler sans délai Alzheimer Fribourg : grâce à leur soutien et à celui de leur accompagnante, j'ai retrouvé mon sourire !

Madame Chivard, merci de cet entretien.

*Nom d'emprunt, afin de sauvegarder l'anonymat des témoignages

Alléger les tâches des proches aidants pour que les malades puissent rester à domicile

alzheimer

Association Alzheimer Suisse
Section fribourgeoise

Route St-Nicolas-de-Flüe 2, CH-1700 Fribourg
026 402 42 42 | info.fr@alz.ch | **www.alz.ch/fr**
CP 17-11547-5

Informations du Conseil communal

Promotion civique

Les jeunes, qui ont eu 18 ans dans l'année 2014, ont été invités à visiter le plus grand réseau suisse de trains miniatures aux Chemins de fer du Kaeserberg le samedi 15 novembre 2014. Sur les 32 invitations envoyées, 4 jeunes se sont inscrits mais seulement 3 ont visité ce musée. La matinée s'est terminée par un succulent repas au restaurant de l'Aigle Noir.

Carnaval neyruzien : que la fête fut belle !

Chères Neyruziennes, Chers Neyruziens,

Lors des nombreuses séances de préparation du Carnaval neyruzien, une question revenait régulièrement : la population allait-elle répondre présent ? Le jour J, les doutes du comité d'organisation se sont rapidement envolés… Quelle joie que de vivre cet événement villageois !

Vendredi 13 février 2015, école Terre-Lune. Sur un accompagnement musical digne d'un carnaval bâlois et dans une cour multicolore, la commission scolaire ouvre le cortège. Le long du parcours, surprise : la population neyruzienne (et pas seulement) est au rendez-vous, et en nombre ! Grands-parents, parents, familles, amis ou simplement citoyens désireux de se joindre à la fête garnissent le chemin, réservant applaudissements et pluie de confettis aux groupes qui défilent.

L'émotion est à son comble et l'accueil mémorable lors de la mise à mort du Rababou, sur une place bondée. Le discours du bourreau fait mouche : à mort, le Rababou ! Il brûlera rapidement, signe d'année faste. Comble, la salle de l'Aigle-Noir permettra à la plupart de se restaurer et se divertir jusque tard dans la nuit. Que la fête fut belle !

Je remercie la population pour l'accueil réservé à ce Carnaval neyruzien. Merci aux enfants pour la création de leurs magnifiques costumes et aux enseignants – dont je tiens à relever la créativité – pour leur participation ; aux personnes bénévoles qui ont travaillé d'arrache-pied et sans qui la tenue de cette manifestation n'aurait pas été possible ; enfin, au comité d'organisation, omniprésent, qui a réussi à rassembler la population, l'école, le Conseil, les parents et à procurer de la joie à tous les enfants présents ce jour-là.

Et pour répondre à une seule question : oui, nous le referons, soyez prêts !

Katiuscia Sansonnens-Cherubini

Vous pouvez commander des photos du carnaval sur http://www.mikkel.ch/carnaval/index.html ou un DVD sur commission.scolaire@neyruz.ch au prix de CHF 15.00

Gestion du four banal

Nous avons le plaisir d'informer la population que depuis l'automne 2014, l'utilisation du four banal se poursuivra avec l'engagement de deux neyruziens, MM. Patrick Favre et Frédéric Gendre.

Depuis de nombreuses années, Mmes Monique Gendre, Nadia Macor et feu Marie-Claire Mettraux étaient chargées de l'allumage du four et de la préparation de pain lors de manifestations communales locales. Ce four, à vocation publique, permet de créer des liens entre les personnes de différentes générations, notamment par un usage pédagogique avec des visites des écoles dans un cadre de découverte.

MM. Favre et Gendre sauront perdurer le savoir-faire de l'utilisation, pas si facile, d'un four à bois et leurs premiers essais ont fait découvrir de nouvelles recettes qui sauront ravir les jeunes et moins jeunes.

Le Conseil communal remercie toutes ces personnes qui ont contribué à la fabrication du pain selon une tradition ancestrale.

INFO – déchetterie !!!

Le Conseil communal de Neyruz a décidé d'ouvrir la déchetterie toute l'année sans distinction de l'horaire d'été ou d'hiver. Depuis le début avril 2015, l'horaire est le suivant :

Mardi et jeudi : 16h30 à 19h00 / Samedi : 09h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

De la décharge au centre de tri...

La collecte des déchets évolue pour optimiser les coûts et offrir, dans la mesure du possible, un bon service à la population.

Branches

Dès maintenant, les gros volumes de branches propres peuvent être déposés à la déchetterie. Le système des bons pris en charge par la Commune reste en vigueur.

Benne à papier

On peut y déverser en vrac les papiers de bureau, les enveloppes **(avec fenêtres)**, les magazines en papier glacé **(sans les emballages en plastique !)**, les journaux, les annuaires téléphonique, etc…

Ce papier ne doit pas contenir d'impureté (carton, plastique, sagex, aluminium) et ne pas être maculé de graisse ou autre substance.

Un compacteur à carton

Les cartons d'emballage, les enveloppes en carton, le carton ondulé, le papier d'emballage peuvent être jetés en vrac et n'ont plus besoin d'être démontés, attachés ou pliés.

Dans le doute, si vous hésitez entre papier et carton, utilisez le compacteur à carton !

Vous devez mettre à la poubelle (compacteur à ordures) : papier de ménage, mouchoirs, papier-cadeau, nappes et serviettes en papier, autocollants, berlingots, cabas en plastique.

Etienne Devaud

Situation sur les révisions du PAL

Le samedi 28 février 2015 lors de la journée porte ouverte à la maison communale, les Neyruziens ont eu l'opportunité de s'informer sur la révision partielle du PAL. La nécessité d'effectuer des études complémentaires, afin de répondre aux nouvelles exigences réglementaires, nous a contraints de découpler le changement d'affectation de la route d'Onnens de celui du Clédard.

La mise à l'enquête pour ce dernier s'est déroulée durant le mois de mars 2015 sans qu'elle génère d'opposition.

La mise à l'enquête du changement d'affectation de la route d'Onnens ainsi que l'adaptation du RCU correspondant est planifiée pour les mois de juin-juillet 2015.

Les dossiers de la révision générale déposés auprès de la DAEC à mi-2014 pour examens préalables devraient revenir à la commune commentés après les vacances d'été 2015.

Cette première étape franchie, le travail de détail va pouvoir débuter. Celui-ci va durer sur environ douze mois. Toutefois, aucune nouvelle mise en zone ne pourra être effective avant que le canton ait validé son propre plan d'aménagement lequel a pour but de répondre aux exigences de la LAT. Cependant, cela ne signifie pas que les surfaces prévues pour un changement d'affectation au plan d'aménagement de notre commune seront reprises par le plan cantonal. En effet, le canton doit satisfaire la LAT ; par conséquent, il ne peut pratiquement pas y avoir de croissance des zones à bâtir. Pour les propriétaires, dont les terrains ne sont pas classés surfaces d'assolement, qui souhaitent s'assurer une mise en zone doivent être proactifs. En effet, l'unique voie pour espérer bénéficier d'un changement d'affectation, c'est de trouver des surfaces classées en zone à bâtir dont les propriétaires sont disposés à les rendre à la zone agricole.

La tendance actuelle laisse craindre la perte d'autonomie communale en matière d'aménagement du territoire. Cette perspective n'est pas rassurante pour poursuivre un développement de qualité du territoire communal surtout lorsque l'on sait l'intensité du travail des autorités communales pour éviter l'enlaidissement de notre environnement. Toutefois, la commission d'urbanisation de Neyruz veille au grain dans la mesure de ses moyens.

Martial Wicht

Contribution immobilière – Année 2015

Informations à tous les propriétaires d'immeuble et/ou de terrain sur la Commune de Neyruz FR

Comme vous le savez, le Canton a décidé d'augmenter les valeurs locative et fiscale des immeubles, ceci en regard à l'année fiscale 2014.

Aussi, la valeur fiscale faisant foi pour le calcul de la contribution immobilière 2015 sera connue uniquement lors de l'établissement des avis de taxation 2014 par le Service cantonal des contributions.

Dès lors, nous tenons à vous préciser que la facturation de la contribution immobilière 2015 est basée sur la valeur fiscale connue indiquée sur l'avis de taxation 2013, à l'exception des nouveaux immeubles et/ou appartements en propriété dont nous avons estimé une valeur fiscale. A réception de l'avis de taxation 2014, une rectification de la contribution immobilière pour l'année 2015 interviendra si nécessaire à ce moment-là.

La Caisse communale de Neyruz FR se tient à votre disposition en cas de questions complémentaires et vous présente ses meilleures salutations.

Cité de l'énergie

european energy award

www.citedelenergie.ch

Neyruz cité de l'énergie ?

Cette question est de plus en plus d'actualité. En effet, cette fois-ci presque tous les signaux sont aux verts pour que notre commune obtienne le label dans les prochains mois. Croyez bien que vous allez être les premiers informés de cette grande étape pour la commune, en terme de développement durable. Il a même déjà été décidé qu'un événement grand public sera organisé pour marquer cette réussite. Et qui sait, peut-être qu'il aura lieu d'ici à l'automne !

Savez-vous que vous pouvez économiser jusqu'à 60% d'énergie de chauffage et aider à promouvoir les énergies renouvelables ?

Découvrez **tiko,** le réseau de stockage intelligent totalement **gratuit.**

En mettant en réseau les systèmes de chauffage électrique comme les pompes à chaleur, **tiko** compense en temps réel les fluctuations d'énergie qui sont un frein au développement des énergies renouvelables, sans aucun impact sur votre confort. Mieux, vous pouvez paramétrer **tiko** de façon à réduire jusqu'à 60% la consommation d'énergie de votre pompe à chaleur ou de votre chauffe-eau durant vos absences.

Intéressé ? Inscrivez-vous sur www.tiko.ch!

suisse énergie

L'efficacité énergétique à la maison

Le 22 avril dernier s'est déroulée une soirée remplie de conseils pour permettre à tous ceux qui y ont participé d'économiser de l'énergie et donc aussi de l'argent !

Vous n'étiez pas au courant de cette soirée ou alors vous ne pouviez pas participer ? En février de cette année, vous aviez reçu dans votre boîte aux lettres une brochure sur ce sujet. Vous pouvez aussi la télécharger sur

www.off-fr.ch

Quelques conseils vous sont présentés sur la page suivante!

Pour des informations complètes, n'hésitez pas à vous rendre sur www.suisseenergie.ch

Pas si simple, de choisir la bonne lumière

L'achat d'un nouveau luminaire peut vite se révéler compliqué. Aujourd'hui, il faut choisir entre ampoules LED, ampoules économiques et ampoules éco-halogènes.

Optez pour le LED:

- Prix : Les ampoules LED sont nettement plus chères que les ampoules éco-halogènes, mais elles consomment cinq à dix fois moins d'électricité, si bien que le supplément à payer est amorti en quelques mois.
- Longévité : les LED ont une durée de vie de 20 ans, ce qui est beaucoup plus que les ampoules économiques.

Réfrigérateurs et congélateurs : un potentiel d'économie élevé

La consommation des réfrigérateurs et congélateurs représente 10 à 20% des coûts d'électricité d'un ménage. Quelques mesures simples permettent cependant de réaliser des économies :

- Ne mettez pas d'aliments chauds au réfrigérateur.
- Laissez dégeler les aliments au réfrigérateur.
- Réglez la température du réfrigérateur à 6°C.
- Nettoyez de temps à autre la grille d'aération du réfrigérateur et les lamelles situées sur la face arrière de l'appareil.
- Maintenez propres les joints des portes afin que ces dernières ferment de façon optimale. Ne les ouvrez que brièvement et le moins souvent possible.
- N'achetez que des réfrigérateurs et congélateurs de la classe d'efficacité la plus élevée (A+++). Vous en trouverez une vue d'ensemble sur le site topten.ch, ce qui vous facilitera le choix.
- Au lieu de congeler, achetez plus souvent des aliments frais.

Si vous vous absentez longtemps, consommez le contenu de votre congélateur. Une fois votre congélateur vide, arrêtez-le et laissez la porte entr'ouverte.

Economiser l'énergie, ça paie

Savez-vous quelle quantité d'énergie vous consommez par année ? Avec ECOSPEED Private, un calculateur en ligne gratuit, vous trouverez facilement la réponse à cette question. Il vous suffit de saisir quelques chiffres pour faire apparaître votre bilan énergétique personnel. Bien entendu, il vous indique aussi ce que vous coûte l'énergie consommée, de même que les émissions de CO2 qui résultent de votre consommation.

Enregistrez vos données et fixez-vous des objectifs : dans quels domaines comptez-vous réduire votre consommation, et comment ? Il vous suffit ensuite d'établir un nouveau bilan énergétique un an plus tard pour voir combien d'énergie et d'argent vous avez réussi à économiser.

Calculez ici votre bilan énergétique: www.ecospeed.ch/private

Good-bye stand-by

C'est à peine croyable : en Suisse, les appareils fonctionnant en mode veille consomment chaque année autant d'électricité que la ville de Zurich. Rien de moins que 320 millions de francs par an sont ainsi gaspillés !

Outils pratiques : de la prise multiple à l'interrupteur souris

Utilisez une prise multiple avec interrupteur(s), un interrupteur souris ou un interrupteur télécommandé pour déconnecter complètement vos appareils du réseau sur simple pression d'un bouton.

Vélos électriques - subvention 2015

Pour l'année 2015, le Conseil communal a décidé de reconduire le subventionnement pour l'achat des vélos électriques. La réglementation est la suivante :

Taux de subventionnement

Participation de la commune à hauteur de **20%** du prix d'achat mais au maximum à **CHF 500.00** par objet

Conditions

- Maximum 1 vélo par personne physique et 2 vélos par personne morale
- Vélo électrique neuf acquis auprès d'un garage ou d'un concessionnaire, au bénéfice d'une garantie de 2 ans dont la marque dispose d'un centre de service régional (attestation d'un concessionnaire/garage - vendeur)
- Maximum 1 subventionnement par période de 5 ans
- Nombre de vélos subventionnés par an : 20 Premier annoncé, premier servi
- La facture nominative et la preuve de paiement doivent être présentées à l'Administration communale dans les 6 mois à dater de l'achat. Passé ce délai, la subvention n'est plus due.

Sébastien Wicht

Centre commercial La Jonction
Route de Fribourg 15
1723 Marly

MON OPTICIEN

info@monopticien-marly.ch
www.monopticien-marly.ch
026 436 11 11

J.P.C.

Jean-Pierre Chavaillaz S. A.

Entreprise de ferblanterie - Couverture
Revêtement façade éternit
Réparations en tous genres

Route des Simon 29
1740 NEYRUZ
j-p.chavaillaz@bluewin.ch

Tél. 026 - 477 13 80
Natel 079 - 627 14 63

srs
swiss recycling services
0800 901 801
Agence de rosé

Pour la gestion globale des matières recyclables et des déchets

fribourg@srsrecycling.ch

Laiterie-fromagerie
Fam.Philippe Pasquier
Rte du Puits 2
1740 Neyruz
026/477.18.12.
www.laiterie-neyruz.ch

Nos spécialités

Gruyère AOP - Vacherin AOC
Mélange-fondue - Yogourt - Sérac
Crème double - Beurre - Lait. pasteurisé...

Du lundi au vendredi	**8h00 - 12h00 / 16h00 - 19h00**
Samedi	**8h00 - 12h00 / 14h00 - 19h00**
Dimanche + jours fériés	**8h00 - 11h00**

CAFE RESTAURANT LE JURA

Rte du Jura 20 T : 026 466 32 28
1700 Fribourg
RESTAURANTLEJURA@BLUEWIN.CH
WWW.RESTAURANTLEJURA.CH

BANQUETS, REUNIONS, CONFERENCES
3 SALLES DE 40 A 140 PLACES

JARDINIER-PAYSAGISTE
A. Angéloz Sàrl
Production et vente
de plantes en pots
Espace fleurs coupées
Création & entretien de jardins
026 475 52 51 1782 Belfaux www.horticulture-angeloz.ch

MONCOR AUTO
PEUGEOT
Rte de Chandolan 6
1752 Villars-sur-Glâne 1
Tél +41 (0)26 409 78 00
info@moncorauto.ch
www.moncorauto.ch
MONCOR AUTOMOBILES SA
CONCESSIONNAIRE PEUGEOT

Salut j0

Pour les anciens du village, tu es le fils de Laurent et Marie-Rose Mettraux. Neyruzien pure souche, tu y as grandi et usé tes fonds de culotte sur les bancs de l'école. José – ou Lélé – l'ancien hockeyeur, tu as réussi une belle reconversion dans la musique et la plus jeune génération te connaît sous le nom de j0… le chanteur, le musicien, l'autodidacte, entouré de son groupe, de ses amis. Dans le mouvement des Ecureuils, tu es la star de tous, et lors de tes concerts, la population neyruzienne se déplace toujours en masse pour t'écouter chanter, à Rock Oz'Arènes, Marly Folies ou ailleurs. Les Ecus sont aussi parfois tes stars quand ils figurent dans tes clips… Ta renommée musicale dépasse largement les frontières cantonales.

Dis-moi, j0, tu penses à quoi si je te dis…

Le Clédard ?
Le coin où j'ai grandi, truffé de beaux souvenirs d'enfance. A commencer par les compétitions de ski sur la fameuse descente du « Pré du Clédard » !

Le hockey ?
Ma plus grande passion. Avoir pu y jouer à un bon niveau durant plus de vingt ans est une chance. Le hockey, c'est d'innombrables souvenirs, mais aussi et surtout de belles rencontres. Grâce à ce sport, j'ai noué de nombreuses amitiés, solides et durables.

Nicole, Emilie et Marie ?
Mon « noyau », évidemment, mais aussi les piliers de mes projets artistiques. Toujours bienveillantes et constructives, les critiques de mon épouse et de mes filles peuvent aussi être très « percutantes ». Ce qui me permet d'être plus serein lorsque je dévoile une chanson ou un jeu de scène au public. De plus, j'ai à plusieurs reprises eu le bonheur de chanter sur scène avec mes filles, notamment lors de l'émission « Un air de famille ». J'en profite pour remercier encore une fois les Neyruziennes et Neyruziens pour leur intarissable soutien tout au long de cette magnifiques aventure !

Ton premier album ?
Il a vu le jour grâce à un cadeau d'anniversaire auquel ont participé tous mes amis. Un cadeau qui a radicalement changé ma vie ! Ce premier opus m'a ouvert les portes de la scène romande, et même au-delà. Et sans forcément que j'en comprenne les raisons, ses chansons, comme celles de mes autres albums, ont été diffusées sur un grand nombre de radios du pays, ainsi qu'à l'étranger. Je rêve les yeux ouverts ! Je ne remercierai jamais assez mes amis.

Neyruz et ses 700 habitants ?
Une autre époque, bien sûr. Mais l'évolution n'est de loin pas négative, pour preuve l'immense succès populaire du récent carnaval villageois ! Quant aux sociétés locales, elles sont partout enviées, à commencer par celle des Ecureuils.

Un souvenir d'enfance ?
Il y en a tellement… de combien de pages puis-je disposer ? (rires) L'un d'eux remonte à une sortie des servants de messe et une traversée du lac de Neuchâtel en bateau. Toujours très prévoyant, le curé de l'époque ne sortait jamais sans son parapluie, et cette journée douce et sèche n'échappait pas à cette règle. Avec mon complice Denis, on avait échafaudé un plan : Denis devait poser quelques banales questions pour détourner l'attention du curé et moi, je devais dérober le précieux objet et le lancer à l'eau. Ça n'a pris que quelques minutes pour que le parapluie disparaisse, sans que personne ne sache comment ! (rires) Quelques semaines plus tard, j'avais fait preuve – c'est très rare – d'une ruse dont je suis encore fier aujourd'hui : comme je tenais à avouer ma crasse sans subir de sanction, je m'étais dénoncé lors de la « confesse » suivante. En vrai professionnel, le curé s'était contenté de me répondre d'un air irrité : « Ah, c'était donc toi ! »

La Puta ?
Cette « dérupe » me ramène instantanément à la famille Roth, qui habite en haut de celle-ci et avec qui j'ai passé de très nombreux bons moments. Notamment durant les vacances d'été, dans bien des campings du sud de la France.

Avec ton groupe d'amis, tu as sorti ton 3e album, « Bonnet C ». Comme tu le dis, le souvenir marquant de cette aventure musicale restera le vernissage à Fri-Son, en août 2014. Quelques mots sur cette soirée ?
Inoubliable ! Pour un petit artiste local, ce fut un énorme succès ! Je reprends avec beaucoup de fierté la phrase de M. Eric Grosjean, animateur d'Option Musique : « Une des plus mémorables soirées de 2014 en matière de chanson labélisée suisse ! »

Une évidence, toutefois : ce succès, je le dois avant tout aux personnes qui ont travaillé fort pour moi, en particulier mon épouse Nicole, mes filles, ma maman Mayou, mes musiciens et… encore une fois, les Neyruziens !

Quel est ton grand projet musical pour 2015 ?
En plus de la tournée, une jolie étape est venue se greffer à mon agenda musical : j'ai la chance d'être invité aux « Coups de cœur d'Alain Morisod », le samedi 13 juin, sur RTS 1. Je suis impatient de vivre cette expérience ! Alors… à vos téléviseurs !

Merci j0 pour cette interview. On attend impatiemment la sortie de ton 4e album. D'ici là, nous te souhaitons une belle année musicale avec une tournée de concerts déjà programmés dans tout le pays.

Propos recueillis par Christian Stucky

F. BOVEY SA
CHAUFFAGE - SANITAIRE - VENTILATION
ENERGIES RENOUVELABLES - ADOUCISSEURS - DOUBLE FLUX

BF
Bovey Frédéric
TEL/FAX 026/401.25.00
MOBILE 079/276.57.80
E-MAIL bovey.chauffage@bluewin.ch
www.bovey-sanitaire-chauffage.ch
Adresse Bureau: les thurlings 51, 1772 Grolley
Adresse Atelier: rte d'Onnens 46, 1740 Neyruz

Restaurant de l'Aigle-Noir
Tél. 026 477 13 98
www.aiglenoirneyruz.ch

Jacques Favre
Rte de la Glâne 11
1700 Fribourg
T. 026 322 38 89
N. 079 436 56 12
info@couleursplus.ch
www.couleursplus.ch
CouleursPlus
RÉALISATIONS PUBLICITAIRES
DEPUIS 1987 À VOTRE SERVICE
VÉHICULES
TEXTILES
PANNEAUX
BÂCHES
ENSEIGNES
VITRINES
SIGNALÉTIQUES
GRAPHISME
AUTOCOLLANTS
VENTE TEXTILE

VECTOR communication
www.vector.ch
créateur de solutions
internet • multimédias • marketing mobile

POMPES FUNÈBRES MURITH
Pérolles 27
Fribourg
www.pompesfunebresmurith.ch
En toute confiance
026 322 41 43
Prévoyance obsèques
Chapelle funéraire de Chantemerle

ART-TISONS
TAILLEURS DE PIERRE SA
Les fourneaux en pierre ollaire, naturellement authentiques.
Chaleur, esthétique et écologique réunis pour votre confort
026 411 92 22
info@art-tisons.ch
1728 Rossens
www.art-tisons.ch

Marie Varenne
Conseillère en assurances
Téléphone 026 347 33 21
marie.varenne@mobi.ch

Epargnez malin, payez moins d'impôts.
Nous avons aussi des assurances vie.

***La* Mobilière**
Assurances & prévoyance

Agence générale Fribourg, Daniel Charrière
Bd de Pérolles 5, 1700 Fribourg
Téléphone 026 347 33 33, Téléfax 026 347 33 34
fribourg@mobi.ch, www.mobifribourg.ch

La force de l'expérience

vilarel
SA Constructions
Avry-Bourg 8A
Avry-sur-Matran
079 947 39 40
www.vilarel.ch

www.mohegane.ch

Institut Mohégane

Catherine Brodard
Imp. du Carro 5, 1740 Neyruz
079/464.87.12

Epilations - Soins visage, corps, mains, pieds - Maquillage - Cours maquillage - Forfait mariage.

www.mohegane.ch

Société de Laiterie
Congélateur collectif
Case dès 100 litres CHF40.- / an

Jean-Marc Schorderet, gérant

079/478 88 05

La vie Associative de notre commune

Club de Pétanque *La Rincette*

invite la population neyruzienne

à participer à la Fête Nationale

qui sera organisée vendredi soir 31 juillet 2015 sur la place du Complexe communal.

Des informations sur cette manifestation parviendront à la population par tout-ménage en temps opportun.

D'avance, nous nous réjouissons de vous rencontrer à cette occasion afin de partager un moment de convivialité et d'amitié.

Invitation cordiale à toutes et tous.

Club de Pétanque *La Rincette*

invite la population neyruzienne et les sociétés villageoises à participer à un

Tournoi villageois de pétanque

qui aura lieu le **samedi 19 septembre 2015 dès 09h00** au Centre sports et loisirs Les Simon.

Différents stands seront ouverts soit pour étancher votre soif soit pour remplir votre estomac… (grillades et salade, pizzas) ceci en journée et en soirée également.
Le tournoi de pétanque sera composé de triplettes.
Un tout-ménage sera envoyé dans le courant du mois de mai afin de vous permettre d'inscrire une ou plusieurs équipes de 3 personnes (famille, voisins, amis, société, etc.).
Finance d'inscription : fr. 20.00 par équipe.
Réservez donc votre journée du 19 septembre 2015 et venez nous rejoindre nombreux sur le magnifique site des Simon.

D'avance merci !

Cours de tennis pour enfants et adultes

Le TC Neyruz vous informe ci-dessous des cours organisés pour cette année 2015 :

- Cours juniors durant les semaines **18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24** (1 ou 2h. par semaine)
- 8ème Camp multisports du **6 au 10 juillet 2015** (jeunes nés entre 2002 et 2008)
- Cours juniors du **13 au 17 juillet 2015** (1h30 par jour)
- Cours juniors du **20 au 24 juillet 2015** (1h30 par jour)
- Cours privés pour les juniors
- Cours privés ou en groupe pour adultes
- Cours juniors en hiver (2015-2016)

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site internet

www.tcneyruz.com

Le chœur Les Aristochats vous invite pour ses 30 ans.

2015 constitue un millésime tout particulier pour le chœur d'enfants de Neyruz et environs. Créé en 1985 par Anne Briguet-Chatagny, «Les Aristochats fêtent leurs 30 ans.

Ce chœur d'enfant prend de l'âge comme du bon vin. Au départ, il était destiné aux enfants de Neyruz. Actuellement, il accueille également ceux des communes avoisinantes.

De Anne Briguet à Laure Jaquier, cinq directrices ont su transmettre à nos aristochatons, la passion du chant et l'oreille musicale. Durant toutes ces années, un comité composé de parents de chanteurs œuvre pour la continuité.

Le but de ce chœur est resté le même ; à savoir soutenir l'activité chorale dans la région, par la formation musicale et vocale des enfants qui y participent. Nous ne pouvons qu'être encouragés dans cette optique en lisant le témoignage de Jeanne Liaudat, ancienne chanteuse.

« J'aime la musique et tout a commencé grâce aux Aristochats ! À mes heures perdues, je suis auteure-compositrice-interprète. Je suis loin d'avoir la maîtrise des professionnels, mais mes chansons ont souvent plu là où je les jouais ! ». Jeanne Liaudat

Afin de célébrer l'événement de cette année, les Aristochats marquent le coup en vous présentant le spectacle : « La Cuisine de Josquin et Léonie ». Ce conte musical et gourmand, composé par Julien Joubert vous sera présenté les 13 et 14 juin 2015.

Chants et théâtre seront au rendez-vous. Les enfants incarneront les rôles théâtraux de Josquin, Léonie et de leurs parents, dans les passages parlés entre les chansons. Les Aristochats se réjouissent de jouer les chanteurs-cuisiniers et d'ouvrir l'appétit du public tout

en charmant ses oreilles de leurs belles voix. Un festin musical et divertissant à déguster sans modération.

Rendez-vous en la salle de l'Aigle-Noir le samedi 13 juin à 19h00, avec le ventriloque Roger Alain pour la première partie et le dimanche 14 juin à 14h00 avec le magicien Patrick Ray. De quoi ravir les enfants autant que les familles et amis!

Comité des Aristochats.

F.C. NEYRUZ

Neyruz 2015

Dimanche 24 mai 2015

Stade des Simon

TOURNOI VILLAGEOIS

FOOTBALL à 6

Equipe mixte
(2 joueuses au min.)

Inscription
jusqu'au 10 mai 2015
Fr. 40.-/équipe
Patrick Gendre
(079 316 40 46)

SOIRÉE VILLAGEOISE

Paella
Raclette
Ambiance DJ

Grillades / Buvette toute la journée

Tous aux Simon

Neyruz a l'honneur … et la joie d'accueillir la

25ème Rencontre des Céciliennes du décanat St-Protais
les 2-3-4 octobre 2015

Dans la simplicité et la convivialité cette « fête » sur les traces de St-François d'Assise… comme thème, sera l'occasion de faire honneur au chant sacré et profane que les 10 chœurs-mixtes du décanat, de notre région, déploient avec passion et dévouement tout au long de l'année.
Tous les 4 ans, les Céciliennes permettent à chaque chœur de se retrouver et de se surpasser, pour la beauté du chant.
Cette année, c'est à Neyruz qu'incombe l'organisation de cette « Rencontre » qui permettra à près de 300 chanteuses et chanteurs de se sublimer.

Un programme de 3 jours a été établi pour que la population puisse profiter et adhérer aussi à la fête.
Voici en grandes lignes, le planning général des manifestations :

	Horaire	Lieu
Vendredi 2 octobre 2015		
• Concert devant Jury de tous les choeurs	18.00 h – 22.00 h	Eglise Neyruz
• Critique pour les chefs de chœur après concert	22.00 h – 23.00 h	Cure Neyruz
• Soirée récréative / Restauration	Dès 22.00 h	Aigle-Noir Neyruz
Samedi 3 octobre 2015		
• Animation villageoise, musique, chant, marché artisanal	De 09.00h à 17h00	Village Neyruz
• Participation des 4 chœurs d'enfants du décanat	10.00 h – 11.00 h	Eglise Neyruz
Concert des chœurs d'enfants	17.00 h – 20.00 h	Eglise Neyruz
• Grand concert « public » des 10 chœurs participants	17.30 h – 20.30 h	Salle paroissiale /
• Critique des chœurs par le Jury après prestation		Cure Neyruz
• Soirée récréative / Bal + restauration	Dès 20.00 h	Aigle-Noir Neyruz
Dimanche 4 octobre 2015		
• Messe solennelle par les 10 chœurs	10.00 h – 11.15 h	Eglise Neyruz
• Cortège des sociétés avec drapeau	11.15 h - 11.30 h	Eglise -> Complexe
• Apéritif public	11.30 h – 12.30 h	Complexe communal
• Repas officiel	13.00 h - 17.00 h	Aigle-Noir Neyruz

En outre, le **26 septembre 2015**, nous organisons **le loto spécial** des Céciliennes.

Population de Neyruz … réjouissez-vous … participez avec cœur … ainsi la « Fête des Céciliennes » sera belle !

Un appel auprès des sociétés locales et des privés sera fait afin de recruter des aides bénévoles pour travailler quelques heures pour le bon déroulement de la fête. Faites bon accueil !

Réservez ces dates et plus d'infos vous seront encore données par le libretto en phase d'élaboration ou sur notre site internet www.ceciliennes.com

Le comité d'organisation ainsi que la Chanson du Moulin vous remercient d'avance de votre participation et de votre attention.

La CAV recrute !

Ce 25 avril à l'Aigle-Noir vous pourrez rencontrer les membres de la Commision d'animation villageoise qui organisent le marché de printemps. Marie-Françoise Boschung, Fabienne Chatagny, Myriam Steiner ou encore Karen Price seront présentes. Elles vous diront l'intérêt qu'il y a à rejoindre la Commission d'animation villageoise qui offre une belle occasion de s'intégrer et d'apporter des idées.

La commune de Neyruz remercie tous les annonceurs présents sur cette publication.

Du punch dans vos projets

Bâtir pour l'avenir

frutiger-fribourg.ch

JOSÉ PYTHOUD
Maîtrise fédérale

PEINTURE
PAPIER PEINT
DÉCORATION

• PEINTURE
• PAPIER PEINT
• DECORATION

Case Postale 39
1754 Avry / Rose

Tél. 079 634 41 75
Fax 026 477 31 68

Techniques de chauffe
Techniques solaires

Brûleurs à mazout et à gaz,
régulations, pompes à chaleur,
solaire thermique et photovoltaïque

1482 Cugy

Olivier Joye

Tél. 026 660 38 31 079 426 10 52
Fax 026 660 60 36 www.pannechauffage.ch

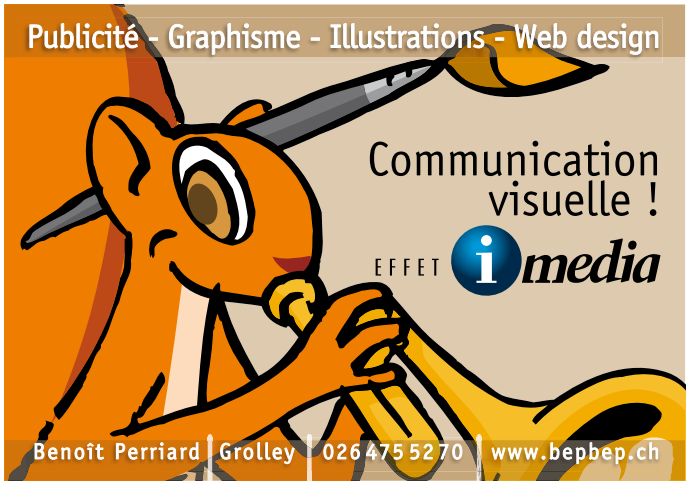

Boulangerie
Pâtisserie
Alimentation
Marchon & Favre
1741 Cottens
026/477. 15 .13
Ouvert le dimanche matin
Cottens - Ursy - Neyruz - Bulle - Villargiroud - Posieux

Uni Vert
PAYSAGISTE
079 693 51 19 • Neyruz - Bulle

Développement durable
notre engagement pour
l'environnement
FRICOPY
Pérolles 93 • Case postale 214 • CH-1700 Fribourg
Tél. 026 422 16 00 • Fax 026 422 16 01 • contact@fricopy.ch • www.fricopy.ch
TOSHIBA
Print • Mail • Scan • Fax • Copy

Une banque pour tous.

Banque Cantonale de Fribourg

simplement ouvert

Garage Nicolas Limat SA | Neyruz | 026 477 90 90

TOYOTA

GARAGE NEYRUZ LIMAT

026 477 90 90 limat.ch

vente - réparation toutes marques

véhicule de remplacement gratuit